



Strasbourg , le 11 juin 2017

Monsieur,

Vous êtes candidat à l'élection législative et susceptible d'être élu. L'intersyndicale des retraitées et retraités du Bas-Rhin attire votre attention sur la situation des retraités dans leur ensemble et sur les questions spécifiques concernant les retraités de la fonction publique

Depuis avril 2013 les pensions non seulement n'ont pas été revalorisées (excepté l'aumône de 0,1 % du 1er octobre 2015) mais leur montant a même diminué par une série de mesures régressives (la suppression de la demi-part fiscale pour les veuves et veufs et la fiscalisation de la majoration de 10% des pensions des personnes ayant élevé 3 enfants ...). Cela aboutit inéluctablement à un appauvrissement inacceptable des retraités par rapport au reste de la société (De 2003 à 2014 les pensions ont augmenté de 17,9 % pendant que le salaire moyen progressait de 24,8 % et le SMIC de 32,6 %.)

Nous revendiquons **une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires.**

Nous exprimons notre désaccord sur la proposition consistant à augmenter de 1,7 point la CSG pour plus de 60% de retraités ce qui revient à prendre dans la poche des retraités le montant de l'augmentation de salaire des actifs. C'est oublier que les personnes en retraite ont déjà subi une baisse de revenus, sous le double effet du gel des pensions et de l'augmentation de leur fiscalité spécifique.

Les fonctionnaires retraités que nous représentons sont particulièrement attachés au statut de la Fonction Publique et à ses spécificités liées au principe de la carrière (calcul de la pension sur les 6 derniers mois, modalités spécifiques de la réversion). Dans la Fonction publique d'État ces spécificités se retrouvent dans le Code des pensions civiles et militaires qui fait de la pension une continuité du salaire versé par l'État. **La mise en place d'une caisse de retraite spécifique représenterait une remise en cause des fondements même du statut de la Fonction publique d'État.**

Nous constatons que de plus en plus de retraités renoncent aux soins (dépassement d'honoraires) et sont dans l'incapacité de souscrire à une mutuelle.

Le droit aux soins doit être un droit fondamental

Nous réclamons l'accès aux soins pour tous et partout ce qui nécessite des mesures fortes pour un système de santé plus solidaire par la prise en charge des soins à 100% par l'Assurance maladie.

Nous avons pris acte que la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement de décembre 2015 a constitué un premier pas dans la bonne direction mais tout le volet consacré à l'amélioration de l'accès aux établissements spécialisés pour les personnes très dépendantes a été sacrifié. Et par ailleurs le financement de la perte d'autonomie reste, en général, une charge difficilement supportable.

Nous voulons que le financement de la perte d'autonomie soit pris en charge entièrement par la Sécurité Sociale au nom de la solidarité nationale. Nous réclamons par ailleurs un service public d'aide à domicile

Le 13^{ème} rapport du COR établit que les retraités apportent près de 40% de l'aide apportée par l'ensemble de la population à d'autres ménages. Les retraités s'investissent dans les mouvements associatifs et politiques et participent ainsi à la création des richesses à la hauteur de 1,2% du PIB

Par conséquent, nous sommes très attachés à la reconnaissance de la place et du rôle des Retraités dans la société actuelle. Nous revendiquons un statut du retraité.

Monsieur, vous êtes candidat à l'élection législative. Par là même vous vous engagez à œuvrer au bien-être de notre nation, donc de toutes ses composantes.

Aussi nous vous demandons de bien vouloir nous préciser la façon dont vous entendez répondre aux préoccupations de tous les retraités

Nous ne manquerons pas, bien sûr, de communiquer la teneur de votre réponse à nos mandants.

Recevez nos meilleures salutations

Serge Bloch USR-CGT, Maison des Syndicats rue Sédillot Strasbourg.
Emile Humann UDR-FO, maison des syndicats rue Sédillot Strasbourg.
Pierre Schuh UNIR CFE-CGC.
Françoise Eiden SFR-FSU, rue de Lausanne Strasbourg.
Suzanne Helmeringer FGR-FP, ligue de l'enseignement rue de l'industrie Illkirch